



FORMATION EN PRÉSENTIEL

MAINTIEN, ACTUALISATION DES COMPÉTENCES - PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE - SANITAIRE ET SOCIAL

Dernière mise à jour le 16/04/2025.

OBJECTIF

Réactiver sa posture d'acteur PRAP.
Revoir les risques liés à son activité.
Renforcer ses pratiques de prévention.
Sécuriser l'accompagnement à la mobilité.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

À l'issue de la formation, les participants auront réactivé leurs compétences en prévention des risques liés à l'activité physique. Ils seront capables d'actualiser leur analyse des situations de travail, de renforcer leur posture d'acteurs de prévention, et d'ajuster leurs pratiques en lien avec les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel dans le secteur Sanitaire et Social, ayant déjà eu une formation PRAP 2S

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via notre site internet (www.laliefraction.fr), par mail (contact@laliefraction.fr) ou par téléphone au 06.42.77.15.53. Le délai d'accès estimé est de 15 à 30 jours après validation de la demande, sous réserve des disponibilités calendaires.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel sur 14 heures. Recyclage basé sur l'échange des pratiques, les retours d'expérience et l'analyse des acquis depuis la formation initiale. Groupe de 10 participants maximum.

Tarif

1925 € NET
par groupe

Réf.

MAC PRAP 2S

Contact

0642771553
contact@laliefraction.fr
<https://www.laliefraction.fr/>

PRÉ-REQUIS

- Acteur(s) PRAP 2S

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes actives : retours d'expérience, analyses de pratique, mises en situation, démonstrations, jeux de rôle.
Moyens : supports visuels, matériel de simulation, outils physiques.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Lalie Formation accorde une attention particulière à l'accessibilité de ses formations. Un accompagnement personnalisé peut être proposé en fonction des besoins spécifiques. Les personnes concernées sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier les solutions d'aménagement les plus adaptées pour garantir leur pleine participation à la formation.



Niveau

**Autres formations
professionnelles continues**



Modalité

Présentiel



Effectif par session

6 mini > 10 maxi



Durée

14 heures / 2 jour(s)



PROGRAMME

1) Réactiver la démarche de prévention dans l'entreprise

Réactiver la compréhension de la prévention des risques professionnels.

La réglementation de la prévention des risques.

Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.

Le processus d'apparition des risques professionnels.

Les différents risques du secteur sanitaire et social.

Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

2) Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.

Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de manutention et de TMS.

Identifier les contraintes physiques, mentales et émotionnelles.

Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle.

Les outils de recherche d'améliorations.

La communication de mon analyse.

3) Améliorer la pratique d'accompagnement à la mobilité (ALM)

Evaluer la situation d'accompagnement à la mobilité (les capacités, l'environnement...).

Séquencer les déplacements naturels.

Choisir et utiliser les aides techniques.

Appliquer les principes de prévention.

Le recyclage de la formation repose en partie sur le retour d'expérience des stagiaires. Un échange structuré permettra d'analyser les mises en application des acquis, les difficultés rencontrées et les bonnes pratiques développées depuis la formation initiale.

INTERVENANT(S)

Louise MOREAU Ergothérapeute D.E. et formatrice PRAP,
Auxane MERY Ergothérapeute D.E. et formatrice PRAP.

ÉVALUATION

Évaluations formatives intégrées à la formation. Remise d'une attestation individuelle et du certificat MAC PRAP 2S, sous réserve de réussite aux épreuves. Certification valable 24 mois.

ATTRIBUTION FINALE

Certification du réseau prévention (FORPREV).

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien, Actualisation des Compétences - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Sanitaire et Social